

de Bonavista-Twillingate se rendront dans le Nord par la route de l'Alaska, afin de se rendre compte, pour la première fois, des réalisations accomplies dans le Nord.

M. McMillan: Le ministre n'a pas répondu à beaucoup des questions que je lui ai posées. Quel était le coût global de cette entreprise?

L'hon. M. Dinsdale: L'honorable député de Port-Arthur a déjà posé cette question il y a quelques semaines, bien que je n'aie pas le chiffre précis sous la main, je crois que le coût en question est d'environ \$200,000.

J'ajoute qu'il s'agit de la restauration d'un bâtiment historique et que c'est grâce à ces travaux que le festival commémorant la ruée vers l'or est déjà une réalité. Cette initiative est de celles qui fait de notre industrie touristique l'une des plus rentables du pays. L'honorable député de Welland n'ignore sans doute pas combien l'aménagement du Village du Haut-Canada a été profitable pour l'économie locale. L'entreprise dont il s'agit ici est de même nature. Je crois que l'honorable député ferait mieux d'encourager les travaux de restauration d'entités historiques qui se poursuivent dans sa propre région, notamment ceux du canal Welland, plutôt que de critiquer une entreprise aussi bien imaginée que celle qui nous occupe.

M. McMillan: J'ai demandé un renseignement, sans aucunement formuler de critique. Il s'agit bien d'une somme de \$200,000, n'est-ce pas?

M. le président suppléant: A l'ordre! La parole est à l'honorable député de Grey-Nord.

M. Noble: Je vais faire quelques observations, mais je tiens à assurer le ministre que ce ne sera pas long. En suivant le débat et en écoutant les remarques faites par les députés de l'opposition, je me suis dit qu'Erik Nielsen et Dawson City nous sauront gré de la réclame qui leur est faite par le lancement de ce projet. A cause de cela, le tourisme apportera à la région des milliers de dollars.

Nous avons dans le comté de Grey l'endroit le plus élevé de l'Ontario. Il est à 1,735 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est le bassin hydrographique d'un vaste territoire de l'Ouest ontarien. La grande arête qui couvre environ 40,000 acres, devrait être entièrement reboisée. Une grande partie de l'étendue voisine de cette ligne de division naturelle, source de nombreuses rivières ontariennes, n'est pas propre à une exploitation agricole rentable, et bien des fermes y ont été abandonnées. Il me semble que toute cette région devrait devenir parc national.

Si le projet que j'envisage était mis à exécution, on pourrait restaurer le cours naturel

de toutes les rivières qui prennent naissance dans cette partie de la province, dont la Grand, la Humber et la Credit qui coulent vers le sud, la Saugeen qui coule vers l'ouest, ainsi que la Beaver, la Bighead et la Sydenham qui se jettent dans la baie Georgienne. L'aménagement de cette région en parc national profiterait à plusieurs milliers de personnes. Cette région étant à proximité de localités très peuplées, ferait la joie de tous ceux qui disposent de peu de temps et d'argent pour les randonnées dans la belle nature pendant leurs vacances.

La restauration de la région par le reboisement et les aménagements et installations ordinaires des parcs non seulement lui redonnerait sa beauté naturelle mais ferait remonter le niveau des eaux, ce qui cause des soucis grandissants dans l'ouest de l'Ontario. Il est juste d'affirmer, il me semble, que l'Ontario n'a pas de parc national à part celui de l'île Pelée et peut-être quelques petites îles dans la baie Georgienne...

L'hon. M. Martin: C'est un parc qui compte dans un comté très important, celui d'Essex.

M. Noble: Merci. Je ne connais pas d'emplacement qui se prêterait mieux à l'aménagement d'un parc national. Par conséquent, je demande instamment au ministre d'ordonner une expertise qui lui fasse connaître la région et les grandes possibilités qu'elle comporte. Je suis convaincu que lui et son ministère seront gagnés à l'idée d'aménager un parc national dans le comté de Grey et éventuellement aux alentours, s'ils s'y prenaient.

M. Nixon: Je voudrais poser une question au ministre avant d'aborder un autre sujet. Suivant une réponse donnée le 14 février au député de Port-Arthur, les frais de restauration du théâtre Grand Palace s'élevaient à \$138,463 au 31 décembre 1961. A-t-on dépensé des fonds depuis, ou s'agit-il du montant global?

L'hon. M. Dinsdale: Je le répète, cette restauration a entraîné des dépenses continues. J'imagine que les dépenses sont rendues à environ \$200,000. Je n'ai pas le chiffre total ici, mais je suis certain que mes collaborateurs vont me donner les derniers chiffres dans un instant.

M. Nixon: Ainsi, nous pouvons obtenir les chiffres officiels? Le ministre se souviendra qu'à maintes reprises, j'ai soulevé la question de la restauration de la vieille maison de pierre de Sault-Sainte-Marie. Cette maison a environ 150 ans. Si je ne m'abuse, le ministre a eu l'occasion de la visiter. Une somme de \$35,000 a été votée à cette fin, puis supprimée dans les crédits de 1961-1962. Le